

L'HOSPITALIER

Le bulletin d'information de la Mairie de L'Hôpital-le-Grand

SAMEDI
22 JUIN 2024
A PARTIR DE 19H30
HOP'LOISIRS



JUKE BOX LIVE
ELIXIR

DUO ACOUSTIQUE

CHANSON FRANÇAISE
POP ROCK & FOLK
JAZZ & SOUL

Avec :



CONCERT GRATUIT

BUVETTE & SANDWICHES SUR PLACE



<http://www.lhopitallegrand.fr>



MOT DU MAIRE



Certaines décisions sont difficiles à prendre et vous trouverez dans les pages qui suivent un communiqué de ma part qui n'a pas été rédigé de gaîté de cœur. Néanmoins l'article L.2212-2 du code général des collectivités publiques stipule que le maire doit assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Ces différentes notions peuvent être engagées de différentes manières : par de la prévention, de l'information, des aménagements, des travaux, ce que la municipalité met en oeuvre depuis le début du mandat. Mais lorsque l'ensemble des leviers précités n'atteignent pas leurs objectifs, je pense que la "sanction" peut également y contribuer.

Ne parlons-nous pas de "la peur du gendarme", ne ralentissons pas tous à l'approche d'un radar? Je vous assure que je n'aurai aucune satisfaction personnelle en cas de verbalisation mais j'assumerai. En effet, je ne pourrai pas avoir la conscience tranquille si un jour, un drame de la route arrive sur notre commune alors que je n'aurai pas fait tout ce qui est en mon pouvoir pour l'éviter.

Cette décision n'a pas été prise contre les habitants de la commune mais pour leur sécurité au regard des milliers de véhicules qui empruntent notre réseau routier.

Dans un tout autre registre, vous allez découvrir que la municipalité poursuivra cet été les travaux d'embellissement et de sécurisation de la commune.

Enfin, à quelques jours de l'évènement, je tiens à remercier les bénévoles de l'association Les Petits Ateliers qui sont à l'initiative de la première fête de la musique sur la commune le samedi 22 juin 2024.

J'espère que nous serons nombreux à l'espace HOP'LOISIRS afin de partager un bon moment de convivialité.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

INFOS PRATIQUES MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE EN JUILLET/AOÛT

Voir les horaires sur la porte de la Mairie

Fermeture annuelle du 10 au 25 août

Pour un rendez-vous avec le Maire ou un adjoint merci de contacter le secrétariat

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS A PARTIR DU 26 AOÛT 2024

Lundi de 8h à 12h et de 13h15 à 18h30

Mardi et vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30

Jeudi de 8h à 12h

Pour un rendez-vous avec le Maire ou un adjoint merci de contacter le secrétariat

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 04 77 76 13 70

ADRESSE MAIL : contact@lhospitallegrand.fr

ADRESSE : Mairie de L'Hôpital-le-Grand 15 place du 19 Mars 1962 - 42210 L'Hôpital-le-Grand

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION

DISTRIBUÉE GRATUITEMENT

DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTOPHE DESTRAS

RÉDACTION ET MISE EN PAGE : EQUIPE MUNICIPALE, ASSOCIATIONS, PARTICULIERS

IMPRESSION : IDO ST MARCELLIN

CRÉDIT PHOTOS : EQUIPE MUNICIPALE, M. LACHAUD, MME GIRAUDON, ASSOCIATIONS

TIRAGE À 450 EXEMPLAIRES

NUMÉROS UTILES

Location salles communales : 06 79 26 53 04

Location tables et bancs : 07 86 32 93 94

Numéro vert ordures ménagères : 08 00 88 10 24

Déchetterie Savigneux : 04 77 58 78 69

Office de tourisme : 04 77 96 08 69

École de L'Hôpital-le-Grand : 04 77 76 13 63

Sou des écoles : soudesecoleshopitallegrandunias@yahoo.com

Association les Petits Gourmands : 06 61 79 06 68 ou 06 50 46 47 53

Collège Veauche : 04 77 10 10 40

Accueil de Loisirs Léo Lagrange : 09 80 47 03 51

Infirmières : 04 77 76 18 32

Bibliothèque : 04 77 76 13 70



AGENDA

22 juin :	Concert à Hop'Loisirs
22 juin :	Kermesse et Crazy Run Kids à Unias
7 septembre :	Forum des associations
22 septembre :	Brocante
27 septembre :	Théâtre à Hop'Loisirs
23 novembre :	Bourse aux jouets
31 décembre :	Réveillon du jour de l'an



MARIAGE



Le samedi 25 mai, Michel RIBBA, adjoint au maire a uni par les liens du mariage, Steve BRUN, intermittent du spectacle et Stéphanie BERGERON, chanteuse.

Ils ont déclaré vouloir se prendre pour époux devant leurs familles et leurs témoins.

Félicitations à Stéphanie et Steve

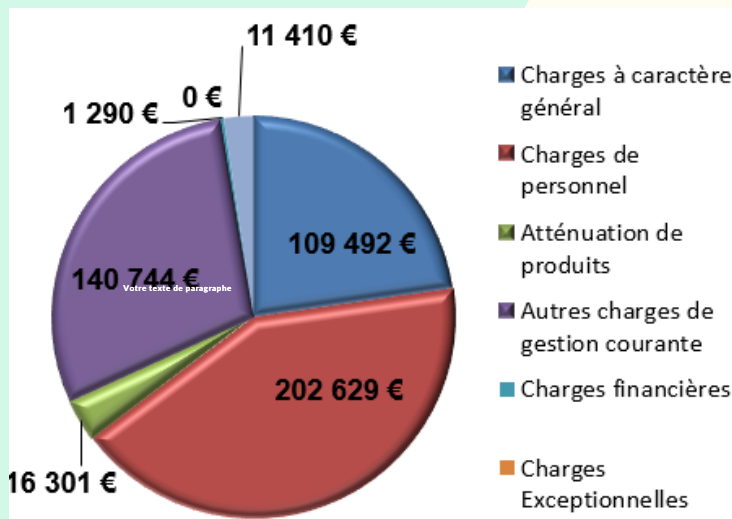


COMMISSION FINANCES ET PERSONNELS

Présentation du compte administratif 2023 voté en 2024

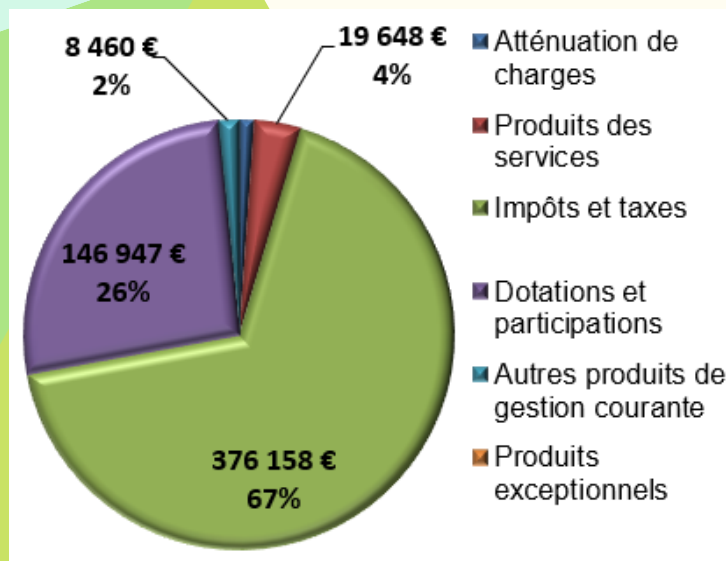
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 481 867 €



Les dépenses de fonctionnement 2023 ont augmenté par rapport à celles de 2022. Or cette augmentation n'est pas due aux dépenses courantes mais aux chèques cadeaux distribués aux Hospitaliers pour les aider dans la période inflationniste que nous avons connue en 2022.

Recettes : 557 498 €



Les recettes restent stables. Les taxes et impôts ont augmenté, même si les taux communaux sont restés identiques à 2022. Cette augmentation est due à l'augmentation des bases calculées suivant la loi de finance votée à l'Assemblée Nationale. En même temps, nous avons une baisse des dotations de l'État.

Notre gestion rigoureuse des finances de la commune nous a permis de passer la crise inflationniste tout en maintenant un résultat comptable très honorable en fonctionnement de 75 631 €. Pour 2024, le Conseil Municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales.

SECTION INVESTISSEMENT

Travaux réalisés sur la commune en 2023 = 467 286 € TTC

Hop'Loisirs aura été la principale dépense pour 2023. Grâce à nos partenaires État, Région, Département et SIEL seulement 20% de la dépense hors taxe sera supportée par les finances de la commune.

Le solde d'exécution cumulé du fonctionnement et de l'investissement fin 2023 de 186 000 € nous permettra en 2024 de continuer les investissements pour votre confort, pour votre sécurité et pour l'embellissement du village, en réaménageant la voirie de la rue Froide par exemple ou encore en changeant le système de ventilation de l'Espace Marguerite GONON.

Communiqué du Maire

Depuis le début du mandat, je suis régulièrement alerté par des habitants de la commune concernant des usagers de la route ne respectant pas la réglementation. Moi-même, j'ai, à plusieurs reprises, constaté des comportements pouvant être dangereux : circulation en sens interdit, non-respect du STOP ou des priorités, vitesse excessive....

Je sollicite régulièrement les services de la gendarmerie afin que des contrôles soient mis en place sur la commune mais le secteur d'intervention du groupement de gendarmerie de Saint-Galmier est vaste.

C'est pour cette raison que je viens de faire le nécessaire auprès des services de l'État afin de signer une convention me permettant de pouvoir verbaliser les auteurs d'infractions sur le territoire communal au regard du pouvoir de police et de la qualité d'Officier de Police Judiciaire que tous les Maires de France détiennent.

Bien entendu, il n'est pas dans mon intention de mettre en place des contrôles routiers ou faire des patrouilles sur notre commune mais, empruntant régulièrement le réseau routier communal que ce soit en vélo ou à pied, de pouvoir verbaliser lorsque je constaterai des infractions.

A noter que le code de la route autorise un nombre important de verbalisation dite "à la volée", à savoir en relevant seulement le numéro d'immatriculation sans pour autant contrôler le conducteur du véhicule.

A noter également que les verbalisations peuvent s'étendre à d'autres infractions que le code de la route.

Le Conseil Municipal a été informé de cette décision qui a été prise pour le bien et la sécurité de tous et notamment de nos enfants.

Cette dernière n'empêchera pas la Municipalité de faire de l'information et de la prévention comme elle le fait régulièrement.

Service Civique

Si vous êtes intéressé par une mission via un service civique dans le cadre de l'accueil, l'accompagnement et l'aide à l'éducation de jeunes enfants de maternelle au sein de l'école de L'Hôpital-le-Grand, merci de prendre contact avec la mairie.

Une mission de ce type est susceptible d'être ouverte pour l'année scolaire entre septembre 2024 et juillet 2025.



Rondino
LA SOLUTION BOIS
POUR VOS AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS

Mobilier Urbain | Aménagement Extérieur | Jeux | Sport | Voirie

CATALOGUES SUR DEMANDE

04 77 96 29 81
info@rondino.fr

rondino.fr | rondino-road.com

230 Rue de l'Industrie, 42600 SAVIGNEUX | France

LOIRE FOREZ : L'agglomération communique

DÉCHETS LA TEOMI* C'EST PAS (SI) COMPLIQUÉ !

Composter, trier, réutiliser... Vous le savez, la réduction de nos déchets est un impératif collectif.

Le point sur les échéances 2024 et vos nouvelles poubelles qui arrivent chez vous...

Nous mettons tout en œuvre pour réduire le volume de déchets non valorisables enfouis. Après l'extension des consignes de tri (bac jaune) depuis le 1er janvier 2023, nous avons décidé d'instaurer en 2026 une tarification incitative : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi). Le premier paiement aura donc lieu avec votre taxe foncière 2027.

Comment se calcule-t-elle ?

Le nouveau mode de calcul comprendra une part fixe, toujours basée sur la valeur locative des logements via la taxe foncière, et une part variable, proportionnelle à la production de déchets non valorisables de chaque foyer (bac gris).

Cette tarification valorise la réduction et le tri des déchets. Car la réduction des déchets est indispensable pour maîtriser l'explosion des coûts du service : la collecte, le traitement des ordures ménagères, le paiement de la TGAP (impôt prélevé par l'État sur la quantité de déchets enfouis), la gestion des déchèteries, la construction des équipements, etc.

La mise en place de la TEOMi nécessite de comptabiliser la production de déchets des ménages et elle se déploie en 4 phases, de 2024 à 2027.

2024 : Distribution de nouveaux bacs gris pucés ou de badges à domicile ou lors de permanences.

2025 : Année test de comptabilisation des levées et baisse des fréquences de passage.

2026 : Année de comptage réel des levées.

2027 : Paiement de la 1ère TEOMi en même temps que la taxe foncière.

* taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative





Conception 3D
Terrasses et pergolas
Maçonnerie paysagère
Bassins d'agrément
Entretien et SAV





Au Carré Vert Paysage
Paysagistes – Créateurs de Jardins
ZA Charles Chana
42 230 Roche-La-Molière
04 77 61 76 18
contact@aucarrevert.fr



INFOS DIVERSES

URBANISME

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site :
<https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

RAPPEL

1- Chaque projet de construction sur votre parcelle doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (abri de jardin, piscine, pergola, photovoltaïque...).

2- Avant toute demande de travaux nous vous demandons de bien réfléchir à votre projet car chaque dossier instruit par Loire Forez agglomération est facturé à la commune.

En effet, si vous modifiez votre projet pour lequel vous avez déjà obtenu une autorisation vous devrez soit déposer un permis de construire modificatif soit redéposer une déclaration préalable, ce qui implique à nouveau une facturation de la part de Loire Forez agglomération.

Pour votre information, en 2023, le coût d'instruction facturé à la commune pour un permis de construire a été de 152.30€ et de 106.60€ par déclaration préalable.

3- Les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) doivent être déposés à vos noms et prénoms. Ne mandatez pas des entreprises pour quelles déposent à leurs noms vos demandes d'autorisation.

En effet, si la demande est faite au nom de l'entreprise et que vous renoncez à ces travaux c'est au demandeur dans ce cas de faire une lettre d'annulation d'autorisation d'urbanisme c'est-à-dire l'entreprise et non vous. Il est très compliqué d'obtenir cette lettre de la part des entreprises sans oublier le coût de l'instruction que la commune a payé.



4- Vous devez informer la mairie de la fin des travaux en déposant la déclaration d'achèvement des travaux

LES BEAUX JOURS ARRIVENT...



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Afin de mieux préserver la tranquillité de chacun il paraît opportun de rappeler quelques règles à respecter.

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, ainsi que des véhicules, doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces lieux privés, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils audio-visuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de la pratique d'activités ou de comportements non adaptés à ces lieux.

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »



Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu:

- de tenir son chien en laisse lors des balades
- de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux...

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DÉCHETS VÉGÉTAUX

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Le brûlage à l'air libre de ces déchets végétaux est **INTERDIT** en tout temps sur l'ensemble du département de la Loire en application des dispositions du Code de l'environnement (arrêté préfectoral).

Nature de végétaux : incinérations des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel.

Il concerne aussi les incinérations de végétaux issus de l'entretien des jardins et de renouvellement ou d'entretien des espaces verts publics ou privés tels que la tonte de pelouses, feuilles mortes, taille de haies, de massif et d'arbustes d'élagage et d'opérations de débroussaillages émanant des particuliers, des collectivités et des professionnels.

HORTICULTURE DU FOREZ

Vente directe

Plantes à massifs
Plants de légumes
Chrysanthèmes

07 70 22 32 92



ANTICIPER LA FERMETURE PROGRESSIVE : DU RÉSEAU CUIVRE

Orange, l'opérateur historique et propriétaire du réseau cuivre a annoncé dès 2019, son programme de fermeture progressive du réseau cuivre pour laisser place au réseau fibre optique.

Notre commune de L'Hôpital-le-Grand est concernée et au plus tard, en janvier 2026, tous les services actifs sur ce réseau cuivre (accès internet et/ou téléphonie fixe) seront définitivement interrompus.

Particuliers, associations, professionnels et entreprises, vous êtes tous concernés par cette fermeture.

Le réseau public de fibre optique THD42, déployé sur notre commune, devient le réseau de référence et c'est par ce réseau fibre que vous pourrez continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV...).

La Communauté de Communes s'est engagée dans le programme THD42 aux côtés des partenaires publics pour que le très haut débit devienne une réalité pour vous.

Un dispositif de pré-raccordement gratuit est proposé jusqu'au 31 décembre 2025 et permet de faire installer une prise terminale optique dans votre logement.

Vous pouvez demander votre pré-raccordement :

- sur le site www.thd42.fr
- en appelant le service des usagers de THD42 au 04 77 430 855.



- MACONNERIE -TP
- RENOVATION
- VILLA
- PISCINE
- FACADE

225 route de Sury
42210 L'HÔPITAL LE GRAND

Fixe : 04 77 76 13 57

Port : 07 72 03 66 54

COMMISSION ENFANCE-AINES ET VIE SCOLAIRE

NOUVELLE CONVENTION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Lors du mandat précédent les Communes de Boisset-les-Montrond, Unias et L'Hôpital-le-Grand ont souscrit un marché de groupement de commandes avec Léo Lagrange pour la mise en place de la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement comprenant l'accueil périscolaire, le temps méridien et l'extrascolaire. Ce marché s'est terminé en août 2023, et une nouvelle convention d'une durée d'un an a été établie.

Un nouvel appel d'offre a été lancé et c'est à nouveau Léo Lagrange qui a été choisi comme prestataire par les 3 communes jusqu'en 2028. Ce qui n'engendrera pas de changement notable pour notre commune, ainsi que pour les utilisateurs. Même si c'est un coût non négligeable pour la commune, nous savons pertinemment que l'accueil de loisirs est un service de proximité essentiel pour les familles.

BILAN DE L'OPERATION "J'AIME LA LOIRE PROPRE"

Depuis plus de 14 ans, l'opération « j'aime la nature propre » connaît de plus en plus de succès. Dans le Département de la Loire, si initialement, elle concernait le fleuve Loire, aujourd'hui, c'est tout le département qui est impliqué avec 81 points de collecte. C'est un véritable réseau, issu d'un travail collaboratif entre les différents acteurs qui se met en place pour chasser les déchets.

Dans le Département de la Loire, ce sont 3535 personnes qui se sont mobilisées en 2024 pour extraire plus de 274m³ de déchets soit l'équivalent de deux semi-remorques. Tous ces déchets sont triés soit directement à la source c'est-à-dire au moment de la collecte soit ensuite au centre de tri lorsqu'ils ont été collectés dans des bennes. Une vingtaine d'enfants et d'adultes se sont retrouvés le 16 mars pour ramasser les déchets sur notre commune.

Merci à tous ces volontaires qui ont donné un peu de leur temps.



NOUVEL ABRI VÉLOS

Les éco délégués de l'école ont fait part à la Municipalité de leur souhait d'avoir un abri vélos.

Dans la perspective de promouvoir les modes de déplacement doux quelle que soit la saison, l'équipe municipale a souhaité soutenir cette initiative en voulant inciter les déplacements à vélo.

Auparavant, il y avait 6 emplacements pour stationner les vélos et trottinettes. Un nouvel abri vélo avec 6 emplacements a donc été installé, l'ancien râtelier a été repositionné à proximité et nous avons également installé un range trottinettes spécialement adapté pour les utilisateurs de ce moyen de locomotion.



LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ma sécurité
Application grand public

Au plus près de vous

Accueil
Ma sécurité

En cas d'urgence
Appelez immédiatement le 17

Besoin d'aide ?
Soyez guidé vers la bonne solution !
Ex : suite crime en itinérance, agression, prescription...

Contact

Infos et conseils pratiques

Tchat 24h/24 avec des policiers et gendarmes

Signalement

Écoute et accompagnement des victimes

Téléchargez l'application sur Google Play Store et Apple Store

Ma sécurité
Application grand public

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application offre les mêmes services que lorsque vous vous rendez dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

Vous y trouverez :

- Les services de **pré-plainte et de signalement** en ligne ;
- L'accès aux **plateformes de démarches administratives** en ligne ;
- L'ensemble des **numéros d'urgence** ;
- Les **actualités et notifications locales de sécurité** qui vous concernent ;
- Un service de **tchat 24h/24 et 7j/7** avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- Des **conseils de sécurité et de prévention** suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- Une **cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie** autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures ;
- La **plateforme de signalement des points de deal** lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements ;

Vous êtes **victime de violence, de vol, d'escroquerie** ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

L'application **ma sécurité** est là pour vous apporter des **réponses concrètes**, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'**alerter** plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.



Au quotidien :

- **Protégez les accès** : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, installez des équipements adaptés et agréés.
- **Soyez prévoyant** : photographiez, notez le numéro de série et la référence des matériels et bien de valeur.
- **Soyez vigilant** : changez les serrures de votre domicile, fermez la porte à double tour, faites attention à tous les accès et avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité.
- **Ne commettez pas d'imprudences** : n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés, évitez de laisser les fenêtres ouvertes.

Avant de partir en vacances :

- informez votre entourage
- faites suivre votre courrier
- transférez vos appels sur votre téléphone portable
- votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé
- ne pas communiquer vos dates de vacances sur les réseaux sociaux



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit **en vous déplaçant** auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit **en vous inscrivant en ligne** via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



Créatrice de souvenirs : Vos photos dans un album

Choisir sa taille d'album :

- . paysage 28x21 cm
- . portrait 21x28 cm
- . carré 21x21 cm

Choisir son forfait :

Pour les cinq, qualité de photos glacées et couverture photos

. Découverte	. Embarquement	. Plaisir	. Exploration	. Evasion
79€*	89€*	109€*	119€*	129€*
80 photos	120 photos	160 photos	200 photos	250 photos
24 pages	30 pages	40 pages	50 pages	60 pages

*Supplément : Intervention et assistance sur la sélection des photos

+20€ / +30€ / +40€ / +50€ / +60€.

Contact : Aurélie Crepet
06.50.15.68.94
souris-alavie@outlook.com

Livraison dans toute la France

[sourisalaviealbums](https://www.sourisalaviealbums.com)



FORUM DES ASSOCIATIONS

Après une première expérience l'an dernier 2024 à Rivas, le collectif s'est réuni plusieurs fois cette année pour travailler sur la deuxième édition.

Le Forum des associations des 5 villages "Craintilleux, L'Hôpital-le-Grand, Rivas, Unias et Veauchette" aura lieu cette année le samedi 7 septembre à L'Hôpital-le-Grand à l'espace "Hop Loisirs".

Quelques associations de ces 5 villages présenteront leurs activités. Quatre bénévoles de différentes associations s'affairont à la mise en place. Des démonstrations seront proposées par les associations.

Restauration sur place possible.
Venez nombreux !



SAS PIERRE GUILLOT
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

06 66 55 98 51

saspierreguillot@gmail.com

**Création, Rénovation,
Dépannage, Devis gratuit**



COMMISSION CADRE DE VIE

DES VENTILATEURS À LA SALLE LUCIEN DUMOULIN

La salle des associations a fait l'objet d'amélioration avec l'installation de ventilateurs.

Ces nouveaux équipements vont rafraîchir la salle en période d'été mais également faire retomber au sol l'air chauffé l'hiver en période de chauffage.

Les membres des associations qui sont utilisateurs de cette salle vont pouvoir apprécier ce changement.

L'entreprise FOREZELEC de Saint-Just-Saint-Rambert a effectué les travaux pour un coût d'installation des ventilateurs qui s'élève à 1330 euros TTC.



DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES POUR LA SALLE DES FÊTES



Depuis quelques jours, la salle des fêtes de la commune et la cuisine disposent d'un nouvel éclairage.

Les nouveaux luminaires permettront de faire des économies d'électricité. En effet, pour le même rendu d'éclairage il a été installé moitié moins de luminaires LED qu'il y avait de projecteurs énergivores. C'est l'entreprise FOREZELEC de Saint-Just-Saint-Rambert qui a effectué les travaux.

Le coût de remplacement des luminaires s'élève à 7791 euros TTC. Des subventions ont été demandées au Département dans le cadre de l'enveloppe de solidarité, au SIEL ainsi qu'à Loire Forez Agglo dans le cadre de l'enveloppe cercle vertueux. Loire Forez a accordé 2288€ de subvention et la Mairie reste dans l'attente de réponse pour les autres organismes. Peu à peu les bâtiments communaux font l'objet de travaux énergétiques.

INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS DE SACS À DÉJECTIONS CANINES

Sur proposition de la Commission Cadre de Vie, la municipalité prévoit d'installer quatre distributeurs de sacs à déjections canines. En effet, notre employé communal trouve régulièrement des déjections canines sur les trottoirs, pelouses et massifs du village.

Ces distributeurs seront installés au niveau de la Mairie, de l'école, de HOP'LOISIRS et du parc de jeux enfants situé route d'Unias.

La Municipalité compte sur le civisme de tous les propriétaires de chiens et espère que dorénavant plus aucun excrément ne jonchera le sol du village.

Il est rappelé que le fait d'abandonner des déjections canines est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros.

TRAVAUX RUE FROIDE

Les travaux concernant le remplacement de la canalisation d'eau potable débuteront fin juin-début juillet pour une durée d'environ quatre semaines.

Si ces derniers seront entièrement financés par Loire Forez Agglo, la municipalité profitera des travaux et des entreprises sur place pour faire installer une borne incendie à l'angle de la rue Froide et de l'impasse du Canal Nord.

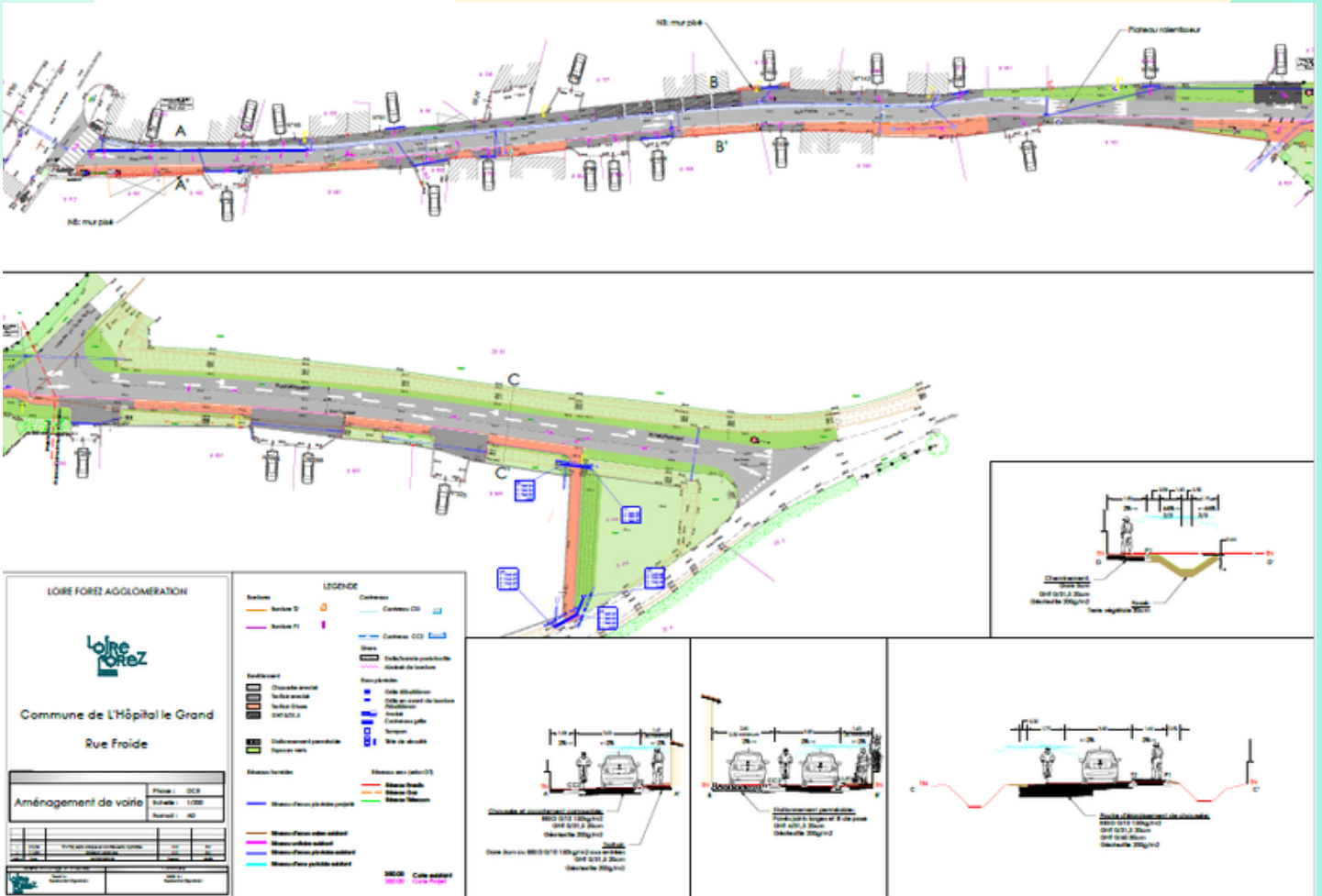
Les travaux d'embellissement et de sécurisation concernant la création d'un trottoir, de places de stationnement, d'un plateau ralentisseur et la réfection du revêtement bitume dans cette même rue débiteront ensuite fin août/début septembre 2024.

La rue Froide sera à l'issue des travaux et sur tout sa longueur depuis la route de Boisset jusqu'à la route d'Unias en sens unique. Seuls les vélos seront autorisés à circuler sur cette voie dans les deux sens. Cette disposition nous est imposée par les nouvelles réglementations en vigueur relatives aux déplacements en mode doux.

Devant l'importante augmentation des prix des travaux que nous connaissons actuellement, la question s'est posée d'engager ces derniers sur tout l'ensemble de la rue Froide ou de scinder en deux tranches le projet : une première tranche entre la route de Boisset et l'impasse du Canal Nord réalisée cette année et une seconde tranche entre l'impasse du Canal Nord et la route d'Unias reportée dans le temps.

Les commissions Cadre de Vie et Finances ainsi que l'ensemble des élus du Conseil Municipal ont décidé, malgré l'important investissement financier, de programmer l'ensemble des travaux des tranches 1 et 2 cette année 2024.

Avec l'enfouissement des réseaux et le remplacement des candélabres qui ont récemment eu lieu, nous espérons que le résultat final sera à la hauteur de notre investissement et qu'il correspondra à notre attente ainsi qu'à celle des riverains et des habitants de l'ensemble de la commune.



IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Un projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol est actuellement à l'étude.

Ce dernier, d'environ 299 kWc serait implanté au niveau supérieur des parcelles communales correspondant aux anciennes lagunes impasse de la Mare.

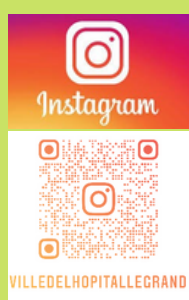
Ce terrain qui a été remblayé avec toute sorte de gravats, n'a pas d'enjeu agricole. L'implantation d'un parc photovoltaïque pourrait le valoriser. De plus, la commune pourrait ainsi participer, à son niveau, aux enjeux environnementaux et écologiques liés à l'énergie.

L'implantation d'un parc photovoltaïque au sol demande de nombreuses études et autorisations. L'ensemble du projet sera géré et financé par le SIEL. Une première étude hydraulique concernant l'inondabilité du site a fait ressortir que le projet est situé hors de la zone inondable centennale de la Mare.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction au niveau des services de l'État et nous ne savons pas, à ce jour, si ce dernier recevra un avis favorable et s'il sera économiquement faisable.

Une réunion sera organisée avec l'ensemble des riverains de l'impasse de la Mare afin d'aborder ce projet.

Toutes les personnes désireuses d'obtenir des renseignements à ce sujet peuvent d'ores et déjà prendre contact avec la Mairie.



COMMISSION LIEN SOCIAL ET COMMUNICATION

ILLIWAP : DÉJÀ PLUS DE 350 ABONNÉS, POURQUOI PAS VOUS !



Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de L'Hôpital-le-Grand

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) Sur AppStore (iOS) Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

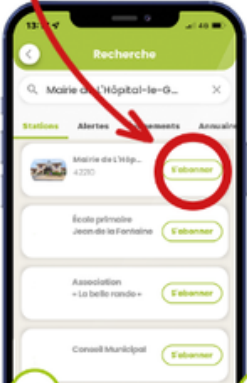
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !

GRATUITE Téléchargement gratuit et sans engagement.

SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

SANS PUBLICITÉ Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

BAYLE T.P.

ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS



les Roules
route de Craintilleux
42210 L'Hôpital Le Grand



06 07 52 07 55
bayle-tp@wanadoo.fr
www.bayle-tp.com

- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT COUR
- GRAVILLON DE COULEUR
- ENROBE
- PISCINE
- PUITS
- TRANCHEE
- V.R.D.
- FOSSE SEPTIQUE
- MICRO-STATION

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

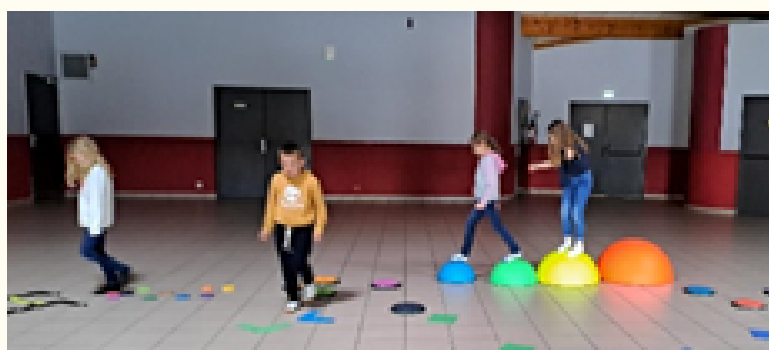
LE CENTRE DE LOISIRS BIEN ANCRÉ DANS LA COMMUNE

Géré depuis 2019 par Léo Lagrange Centre Est, le Centre de Loisirs ne cesse de se renouveler au fil du temps.

L'équipe d'animation continue de travailler et de proposer des activités et projets en cohérence avec les valeurs républicaines, et les besoins des familles et surtout des enfants.

Mélanie BOURMAULT, Directrice du centre, a pris depuis quelques mois, la fonction de Coordinatrice des Accueils de Loisirs Léo Lagrange sur le territoire de Loire Forez agglomération.

Sur le terrain, Élisabeth LAGARDE est responsable du secteur périscolaire de l'Hôpital-le-Grand, des mercredis et certaines vacances. Autour d'elle, l'équipe d'animation est composée de Flavie et William, animateurs diplômés.



Malgré une fermeture à 18h cette année au lieu de 18h30, les enfants sont de plus en plus nombreux que ce soit sur le périscolaire, les mercredis et les vacances.

Sur les mercredis pour cette dernière période, nous allons travailler sur des activités qui rassemblent et qui favorisent le vivre ensemble.

Nous allons proposer des activités pour consommer malin avec du « fait maison » permettant ainsi d'éviter la surconsommation, mais aussi des activités autour de la nature et sa préservation, sans oublier que sur cette période nous avons la fête des mamans, la fête de l'amitié et enfin la fête des papas.

Sur le périscolaire, chaque semaine, une activité manuelle différente est proposée en fonction des fêtes du calendrier.



De Sousa Jonathan
Entreprise Plâtrerie-Peinture
128, Rue Du Canal Sud
42210 L'Hôpital-Le-Grand
Tél. 06 84 25 24 23



Nous proposons également des activités sportives en extérieur ou dans la salle des fêtes. Depuis mars, en plus des projets en cours, nous avons commencé notre projet jardin pédagogique. Les enfants ont déjà planté des légumes et des fruits. Ils ont fait des semis, planté des bulbes, planté des pieds de tomates, des salades... pour l'instant nous avons mangé des radis. Les fraises sont en fleurs et les aromates apprécient la pluie actuelle. Pour le reste, laissons faire la nature!

En attendant, le 5 juillet prochain, le Centre de Loisirs ouvre ses portes lors de "la fête du périscolaire". L'entrée est gratuite pour tous, entre 17 et 18h, nous vous attendons nombreux pour venir passer un moment ensemble autour de grands jeux et d'un buffet.

Pour les vacances de juillet, Léa sera en direction et accueillera les enfants à la salle des fêtes de Boisset-les-Montrond. La thématique choisie est évidemment les JO.

Nous réouvrons la dernière semaine d'août, sur l'Hôpital-le-Grand, avec Élisabeth en direction.

Cette fois, le sujet abordé est le handicap sous toutes ses formes. L'objectif est de lever les tabous et d'échanger autour de ce sujet au travers de jeux, ateliers ludiques et situations réelles. Différents professionnels interviendront sur cette semaine-là.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler, Mélanie au 07 60 03 23 65.

Le Centre de Loisirs joue aussi un rôle de formateur en accueillant régulièrement sur l'année des stagiaires BAFA, en formation aide à la personne mais aussi des jeunes de troisième et de seconde en stage d'observation en milieu professionnel.



Nous souhaitons dorénavant, aller plus loin dans cette démarche, en nous engageant dans le SNU (Service National Universel) pour favoriser l'engagement et l'émancipation des jeunes.

En quelques mots 'le SNU', c'est un dispositif qui s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans. Il s'articule en 3 phases : théoriques et pratiques. Les missions peuvent se faire en plusieurs étapes réparties sur plusieurs mois ou sur 12 jours en continu. Au sein du Centre de Loisirs, le jeune participera en soutien sur l'accueil, l'organisation d'activité, de projet ou d'évènement.

LE SOU DES ÉCOLES

Nous organisons la kermesse le samedi 22 juin avec en parallèle la Crazy Run Kid à Unias.

On vous attend nombreux pour cette journée mémorable. Car le soir, il y aura la fête de la musique organisée par les Petits Ateliers.

Pour vous inscrire à la course et pour tout renseignement : 06 83 52 67 60.



ALLIANCE GYM VOLONTAIRE

L'association recherche pour la prochaine rentrée un professeur de Bodyzen (1h/semaine) et un professeur de Gym Cardio de septembre à novembre.

Contact :

Anne-Marie FORISSIER 06 86 38 34 73



COMITÉ DES FÊTES



Suite à l'annulation de la brocante du 1 mai, il a été décidé de l'organiser le dimanche 22 septembre en espérant que le beau temps sera de la partie.

La deuxième bourse aux jouets aura lieu cette année le samedi 23 novembre.



SAS JEROME MULTISERVICES



Un lustre ou un meuble à monter... une salle de bain, une cuisine ou une chambre à refaire... un mur de clôture, un abris... Je peux faire de nombreux travaux chez vous, intérieur comme extérieur.

Tél. : 06-60-74-85-20

112 impasse de la Mare
42210 L'Hopital-le-Grand

A Votre MultiServices !
DEVIS GRATUIT

jerome.multiservices42@gmail.com

LES PETITS ATELIERS : L'ÉQUIPE TOUJOURS À FOND

Gilles et Greg continuent de faire perdurer le badminton loisirs. Les adhérents sont nombreux à venir «performer» dans une belle ambiance tous les mercredis.

Sophie poursuit ses cours de Yoga qui ont pu continuer grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents. N'hésitez pas à venir essayer, la porte est ouverte.

Marielle et ses ateliers créatifs sont au beau fixe avec un bon collectif qui se retrouve ponctuellement les lundis après-midi et qui échange de nombreuses idées créatives tout au long de l'année.

Raphaël avec la section «je décore mon village», réussit par sa bonne humeur à rassembler les quelques irréductibles bénévoles. Après une campagne hivernale marquée par l'apparition d'un iceberg avec ses pingouins sur le rond point, nous avons constaté le succès grandissant de la boîte aux lettres du Père Noël (qui nous le rappelons, répond à toutes les lettres des enfants lorsqu'elles sont identifiables) ainsi que de la traditionnelle séance photo avec le Père Noël le dernier jour d'école avant Noël.

En ce début d'année, les bricoleurs du village se sont remis au travail pour la campagne estivale et ce malgré des dégradations commises sur l'iceberg et ses pingouins le soir même de son installation cet hiver. Ces dégradations avaient entamé grandement le moral des troupes, mais les bénévoles ne veulent pas plier devant la bêtise de certains.

Nous sommes toujours à la recherche de matériel (visserie, fil de fer, tasseaux ou autres pots de peinture) ainsi que de main d'œuvre. Nous nous réunissons les samedis matins à 9h au local des jeunes, à proximité de la Mairie.

Ce sont toujours de bons moments de convivialité partagés avec de jolis objectifs pour le village.

Contact : Raphaël BARJON 06 26 92 49 02

La troupe de théâtre de L'Hôpital-le-Grand «Mar'en scène» est enfin prête à proposer sa pièce. Si dans votre entourage vous avez connaissance d'associations de villages voisins ou plus lointains qui souhaitent organiser une soirée théâtre, n'hésitez pas à leur communiquer nos coordonnées.

En attendant la troupe vous donne rendez-vous au théâtre de verdure de Hop'loisirs le vendredi 27 septembre pour une représentation de leur pièce en extérieur.

Mais avant cela rendez-vous, le samedi 22 juin à Hop'loisirs pour la Fête de la musique avec «Juke Boxe live Elixir» à partir de 19h30 (buvette et restauration possible sur place) Marielle, Christophe, Gilles, Gregory, Raphaël et Alex vous souhaitent un bel été.





UNE SOIRÉE ENTRE AMOUREUX !
ENFIN PRESQUE...
Comédie d'Alexis BONDIS

En couple avec Rosemonde, Victor rêve de finir la soirée aussi bien qu'elle a commencé. Seulement, rien ne va se dérouler comme il l'aurait souhaité. Pascal, un SDF qui squatte leur l'appartement, va profiter d'une sortie du couple pour faire débarquer d'autres SDF et les ennuis qui vont avec... Victor et Rosemonde vont-ils être à la hauteur pour surmonter toutes les épreuves et toutes les catastrophes qui vont s'accumuler ?

**UNE SOIRÉE ENTRE AMOUREUX !
ENFIN PRESQUE...**



Vendredi 27 septembre
Théâtre de verdure Hop'loisirs

VIE DE L'ÉCOLE

RENCONTRE USEP



FÊTE DU JOUR 100



RENCONTRE USEP

Tennis



Jeux de Ballons



Hockey



CARNAVAL



Le Clos de la Grange
CHAMBRE D'HÔTES

Marge et Robert
seront heureux de
vous accueillir.

Tel : 06 08 94 59 71



Artisan Carreleur

Neuf et rénovation

06 35 21 96 03

42210 L'Hôpital-le-Grand

VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION SUR L'ASIE

La bibliothèque s'anime avec l'exposition sur le Japon et d'autres pays d'Asie jusqu'à mi-juillet. N'hésitez pas à franchir les portes pour également rencontrer les bénévoles. Un atelier d'origami et contes a eu lieu le 5 juin.

Nathalie LAFFAY, la responsable, tient à remercier fortement les bénévoles qui ont donné de leur temps pour permettre à chacun des adhérents d'emprunter des documents et d'échanger autour de leurs envies de lecture.

La bibliothèque sera ouverte les samedis matin aux mêmes horaires jusqu'au 20 juillet.



Ensuite ce sera l'heure des vacances d'été, la réouverture de ses portes se fera le 7 septembre. La bibliothèque est ouverte aux Hospitaliers, vous pouvez proposer un évènement, une rencontre thématique, lire des contes et en fonction de nos possibilités, nous vous aiderons à l'organiser.

Vous pouvez contacter Nathalie LAFFAY au 07 86 32 93 34 ou biblio.lhopitallegrand@gmail.com pour vos idées ou votre engagement bénévole.

MAISON MÉDICALE : CABINETS À LOUER

Prochainement, une Maison médicale va voir le jour à L'Hôpital-le-Grand avec trois cabinets médicaux, paramédicaux et médecines douces dans les anciens locaux de l'épicerie.

Deux locaux de 20m² sont encore disponibles. Ils sont neufs, climatisés, fibrés avec un point d'eau, une paillasse et un frigo top dans chaque cabinet. Une salle d'attente commune de 12m² et un office accès privée de 3m² complète le bâtiment.

Le troisième cabinet de 15m² est pré-réservé par les infirmières libérales de L'Hôpital-le-Grand.

L'ouverture est prévue pour le mois de septembre 2024.

Plus d'informations au 06 20 32 65 64 ou contact@consulting-efficiency.fr

